

30/19

An den Delegiertenrat der

**Pro Natura - Schweizerischer
Bund für Naturschutz**

Dornacherstrasse 192
4018 Basel

**Bericht der Revisionsstelle
zur Jahresrechnung 2018 nach Swiss GAAP FER**

(umfassend die Zeitperiode vom 1.1. - 31.12.2018)

21. März 2019

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An den Delegiertenrat der Pro Natura - Schweizerischer Bund für Naturschutz, Basel

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Pro Natura - Schweizerischer Bund für Naturschutz bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung, Geldflussrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Verantwortung des Vorstandes

Der Zentralvorstand ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsysteams mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstößen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Vorstand für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstößen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsysteem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsysteums abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung vermittelt die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Vorstandes ausgestaltetes internes Kontrollsyste für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Basel, 21. März 2019

BDO AG



Michael Benes

Zugelassener Revisionsexperte



Daniela Kaiser

Leitende Revisorin
Zugelassene Revisionsexpertin

Beilagen
Jahresrechnung

Bilan au 31 décembre 2018 de l'Association de Pro Natura

en KCHF

Prestations 2018 de l'Association centrale de Pro Natura

en KCHF

	Explications	Décompte 2017	Décompte 2018	Augmentation/ diminution 2017 -> 2018	Changements 2017 -> 2018 en %	Budget 2018
Dons non affectés		5'020.5	5'469.8	449.3	9.0	4'622.0
Dons affectés à des fins spécifiques	12	3'862.3	2'697.6	-1'164.7	-30.2	2'490.0
Legs non affectés	13	2'478.4	2'773.5	295.1	11.9	6'650.7
Legs affectés à des fins spécifiques		222.7	176.0	-46.8	-21.0	200.0
Cotisations	14	9'379.3	10'645.4	1'266.1	13.5	10'706.5
Produits des réserves naturelles		42.2	143.4	101.2	239.9	18.0
Contributions du secteur public		1'185.4	1'180.9	-4.5	-0.4	1'081.0
Produits de prestations et autres recettes		1'466.5	1'548.4	81.9	5.6	1'501.7
<i>Produit d'exploitation</i>		23'657.4	24'635.0	977.7	4.1	27'269.9
Charges de personnel	15	-9'020.3	-9'324.2	-303.8	3.4	-9'621.8
Frais de fonctionnement	16	-17'895.4	-17'876.9	18.5	-0.1	-18'417.7
Amortissements	17	-614.5	-621.9	-7.4	1.2	-695.6
<i>Charges d'exploitation</i>	18	-27'530.2	-27'823.0	-292.8	1.1	-28'735.1
<i>Résultat d'exploitation des prestations</i>		-3'872.9	-3'188.0	684.9	-17.7	-1'465.2
Répartition des frais administratifs		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat financier et activités annexes	19	1'564.4	-1'490.9	-3'055.3	-195.3	543.0
<i>Total Répartition des frais admin., résultat financier et activités annexes</i>		1'564.4	-1'490.9	-3'055.3	-195.3	543.0
<i>Résultat hors fonds</i>		-2'308.5	-4'678.9	-2'370.4	102.7	-922.2
Prélèvements sur fonds et capital lié		849.7	1'696.9	847.3	99.7	1'030.6
Affectations à des fonds et capital lié		-2'121.5	-983.0	1'138.5	-53.7	-382.0
<i>Total Prélèvements (+) / affectations (-) fonds et capital lié</i>		-1'271.9	713.9	1'985.8	-156.1	648.6
<i>Résultat avant affectation interne</i>		-3'580.4	-3'965.0	-384.6	10.7	-273.6
Prélèvements sur capital libre		3'580.4	2'011.3	-1'569.0	-43.8	361.7
Affectation au capital libre		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Total Prélèvements (+) sur / attributions (-) au capital libre</i>		3'580.4	2'011.3	-1'569.0	-43.8	361.7
<i>Résultat après prélèvements /attributions avec affectation interne</i>		0.0	-1'953.7	-1'953.7	0.0	88.1

Tableau de financement 2018

(en KCHF)

	Compte 2017	Compte 2018
Résultat d'exploitation sans les fonds et sans la modification du capital de l'organisation	-2'309	-4'679
Amortissement des immobilisations corporelles	615	622
Réévaluation des immobilisations financières	0	0
Bénéfices/pertes sur les intérêts non liquides	-1'179	2'134
Augmentation / Diminution des stocks	8	-3
Augmentation / Diminution des débiteurs et autres créances	274	-9
Augmentation / Diminution des actifs transitoires	-186	76
Augmentation / Diminution des créanciers	-398	-351
Augmentation / Diminution des passifs transitoires	1'596	-397
Augmentation / Diminution des provisions	-117	12
Fonds issus des activités opérationnelles	-1'696	-2'595
Investissements immeubles	-112	-122
Désinvestissements immobilisations financières et autres produits	5'328	3'668
Investissements immobilisations financières et autres charges	-6'708	-5'012
Investissements mobilier et appareils	-260	-462
Fonds issus des activités d'investissement	-1'752	-1'929
Fonds issus des activités de financement	0	0
Total Fonds	-3'449	-4'523
Augmentation / Diminution des liquidités	-3'449	-4'523
Etat des liquidités au 1er janvier	13'618	10'169
Etat des liquidités au 31 décembre	10'169	5'646

Modification du capital

Capital des fonds affectés

Le fonds von Mechel doit permettre de soutenir des recherches scientifiques, notamment dans le Parc national. Le prélèvement a été utilisé pour les projets Biomonitoring 15-18 à Lucerne, l'étude de l'aire de protection Val Müstair, l'évaluation du succès du projet Chilpen à Bâle-Campagne et les intérêts négatifs internes.

Le fonds Reinhart se base sur un legs. Il est destiné aux projets en Valais. L'apport se compose d'un excédent du projet Marais d'Ardon, qui a été crédité au fonds. Le prélèvement a été utilisé pour le projet Lac de la Corne et les intérêts négatifs internes.

Le fonds pour les achats de terrains dans les montagnes suisses doit permettre l'achat de terrains dans les régions montagneuses à alpines. Le prélèvement est dû aux intérêts négatifs internes.

Le fonds Thurnheer-Jenni provient d'une attention de la Fondation Arthur und Frieda Thurnheer-Jenni. Ce fonds doit permettre de financer des projets liés à la protection des eaux, aux revitalisations des cours d'eau, à la protection de biotopes et de marais. Le prélèvement a été utilisé pour divers projets de l'action Castor & C^e, la revitalisation Martinet dans le Jura et les intérêts négatifs internes.

	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.2018
Fonds von Mechel	57	0	20	37
Fonds Reinhart	80	40	49	71
Fonds achat de terrains dans les montagnes suisses	244	0	7	237
Fonds Thurnheer-Jenni	5'258	0	446	4'812
Total	5'639	40	522	5'157

Capital affecté à des fins spécifiques

Conformément aux directives Zewo, le capital affecté à des fins spécifiques fait partie du capital des fonds affectés. Pour respecter dans tous les cas les volontés des donatrices et donateurs, les dons affectés qui ne peuvent être utilisés dans la même année sont alloués au capital affecté à des fins spécifiques. Les projets pour lesquels, dans les années précédentes, des dons affectés à des fins spécifiques avaient été reportés, sont financés à partir du capital affecté à des fins spécifiques. Le capital affecté à des fins spécifiques se compose des éléments suivants :

	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.2018
Encouragement Ackermoosse	31	0	6	25
Aeschenseeli	26	0	0	26
Rosalie des Alpes	56	0	25	31
Quote-part fonds de rénovation Juraweid	46	24	4	66
Zone alluviale Widen	50	0	0	50
Revitalisation de la zone alluviale Grien	130	0	0	130
Revitalisation Chlepfebeimoos	0	60	0	60
Revitalisation Ronfeld	0	60	0	60
Revitalisation pâturages secs Törbel	60	0	0	60
Exposition Insectes de la nuit	0	50	0	50
Conservation patrimoine historique Aletsch	2	0	2	0
Biodiversité	70	0	30	40
BL Blende Borde	15	0	15	0
Chardon bleu Alpes-GR/FR	17	0	3	14
Pinèdes Parc jurassien	54	0	0	54
Crapaud accoucheur Thal	20	0	0	20
Bacchante Arc jurassien	116	0	10	106
Promotion hautes-tiges LU	95	0	21	74
IUCN Schweiz	14	0	0	14
Groupes Jeunesse protection de la nature	4	0	0	4
Campagne Corridors faunistiques	0	231	0	231
Petites structures lézards et mustélidés	36	0	16	20

	6	0	0	6
Achat de terrain Castro TI	22	0	0	22
Achats de terrains Matti	107	0	0	107
Achats de terrains Sigrist	295	0	295	0
Legs Aletsch Assainissement énergétique	1'992	0	4	1'988
Legs Déficit Centre Aletsch	151	0	151	0
Legs pour la forêt d'Aletsch	119	0	36	83
Legs Projets des sections BE (Oberland) + VS	0	175	0	175
Legs SG Champ-Pittet Projets + entretien	100	0	0	100
Legs Sections Suisse romande, projets	1'078	0	0	1'078
Legs SG Achats de terrains + entretien	134	0	127	7
Legs Projets d'éducation à l'environnement	306	0	0	306
Legs VD (Magnenat)	49	0	0	49
Legs Comité central, projets Suisse romande	500	0	0	500
Legs Centre Champ-Pittet, inv. + projets	1'098	0	0	1'098
Legs Centre Champ-Pittet, inv. + projets	223	1	217	7
Les Pontins Suivi	22	0	0	22
Marais d'Arbon	40	0	40	0
Million Parc national en clarification	1'000	0	0	1'000
Corridors écologiques	13	0	13	0
Ecotopia	4	0	4	0
Dossiers pédagogiques	14	0	0	14
Barrages antichars comme corridors faunistiques	0	70	0	70
Parcs d'importance nationale	123	0	23	100
Bois de Finges VS	85	0	0	85
Phase-pilote Jungprofi entretien biotope	97	0	43	54
Régénération tourbière Cachot	5	10	0	15
Regioflora	46	0	8	38
Reussaue Letzi AG	2	50	0	52
Revitalisation PPS Joûmes	30	0	1	29
Rigoles de Vionnaz	60	0	0	60
Lépidoptères	396	94	5	485
Zones protégées canton de Zurich	46	0	23	23
Marquage SG Kaltbrunner Riet	15	0	0	15
SH Glöggliifrosch	7	0	4	3
Tour d'observation Champ-Pittet	142	19	25	136
Eclaircissement forestier Lopper	196	0	17	179
Réserve forestière Erlenschachen	107	4	4	107
Chèvres « itinérantes »	0	95	0	95
Wisente (don)	3	0	3	0
Total	9'475	943	1'175	9'244

Capital d'organisation

	Bilan au 31.12.2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.2018
Capital libre avec affectation interne	5'931	0	2'011	3'920
Capital libre sans affectation interne	27'093	0	1'954	25'139
Total	33'024	0	3'965	29'059

Explications relatives au bilan et au compte d'exploitation

Généralités sur la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Association centrale de Pro Natura s'effectue conformément aux recommandations spéciales relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP FER) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats correspondant à la situation réelle (true and fair views). Les comptes annuels correspondent à la Loi suisse, aux statuts de l'organisation et aux statuts de la fondation ZEWO (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons). Les chiffres ci-dessous se rapportent à l'exercice 2018. En cas d'écart importants par rapport à l'exercice 2017, ceux-ci sont expliqués en détail. Sauf mention contraire, tous les chiffres sont donnés en CHF 1'000.

1. Liquidités

Les avoirs en caisse, avoirs postaux et bancaires, sont portés au bilan à valeur nominale. Les avoirs en liquidités se sont réduits par rapport à l'année précédente. Les excédents de liquidités des années précédentes ont pu être réduits de manière raisonnable pour une activité opérationnelle.

2. Débiteurs

Les créances de tiers sont inscrites à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2018
Vente de marchandises	2	3
Sections Pro Natura	84	179
Débiteurs assurances sociales	12	10
Compte courant de l'administration des immobiliers Lausanne	151	80
Compte courant Les Grangettes	1	1
Compte courant Juraweid Association des copropriétaires	46	65
Total	296	338

3. Autres créances

	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2018
Avoir impôt anticipé	47	14

4. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués aux coûts d'acquisition.

	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2018
Stocks de marchandises	36	39

5. Immobilisations financières

Les titres sont portés au bilan à la valeur du cours. Les placements sont conformes au règlement de Pro Natura sur les placements et visent avant tout à préserver le patrimoine et à garantir la durabilité. Les taux d'intérêt de l'hypothèque et du prêt sont ceux du marché. En raison de la durée de portage prévue à long terme, les titres sont attribués à partir de 2015 dans les actifs immobilisés à long terme.

	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2018
Obligations CHF	13'612	12'506
Obligations monnaies étrangères	4'070	2'757
Actions et fonds CHF	8'188	9'441
Actions et fonds en monnaies étrangères	2'050	2'653
Ökosar	893	796
Hypothèque (prêt locatif de Gundeldingerfeld)	1'400	1'350
Prêt aux installations solaires	640	560
Total	30'853	30'063

6. Réserves naturelles

Les réserves naturelles sont inscrites au bilan pour un franc symbolique. Leur valeur pour l'environnement n'est pas de nature comptable.

7.1 Immeubles exploités 2018

Les immeubles exploités sont évalués aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les amortissements sont calculés sur une durée d'utilisation de 40 ans. Lors de l'achat Juraweid, seuls les bâtiments ont été portés au bilan, la part de terrain a été affectée aux réserves naturelles et imputée au compte courant.

	Villa Cassel	Château Champ-Pittet	Annexe Champ-Pittet	Juraweid	Total
Coûts d'acquisition 1.1.18	4'502	6'722	1'882	800	13'906
Recettes	122	0	0	0	122
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.18	4'624	6'722	1'882	800	14'028
Amortissements cumulés 1.1.18	- 3'741	- 4'938	- 878	- 60	- 9'617
Recettes	- 24	- 168	- 47	- 20	- 259
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.18	- 3'765	- 5'106	- 925	- 80	- 9'876
Total Immeubles exploités 2018	860	1'616	957	720	4'153

7.2 Immeubles exploités 2017

	Villa Cassel	Château Champ-Pittet	Annexe Champ-Pittet	Juraweid	Total
Coûts d'acquisition 1.1.17	4'413	6'714	1'882	800	13'809
Recettes	89	8	0	0	97
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.17	4'502	6'722	1'882	800	13'906
Amortissements cumulés 1.1.17	- 3'719	- 4'770	- 831	- 40	- 9'360
Recettes	- 22	- 168	- 47	- 20	- 257
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.17	- 3'741	- 4'938	- 878	- 60	- 9'617
Total Immeubles exploités 2017	761	1'784	1'004	740	4'289

8.1 Immeubles non exploités 2018

Les biens-fonds à Berne et à Lausanne ont été offerts, resp. légués, à Pro Natura en 2013. Ils ne font pas partie des biens immobiliers d'exploitation et sont portés au bilan à la valeur d'acquisition estimée, déduction faite des amortissements et en sus des investissements.

	Lausanne	Berne	Total
Coûts d'acquisition 1.1.18	3'288	2'000	5'288
Recettes	0	0	0
Dépenses	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.18	3'288	2'000	5'288
Amortissements cumulés 1.1.18	- 325	- 200	- 525
Recettes	- 82	- 50	- 132
Dépenses	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.18	- 408	- 250	- 658
Total Immeubles non exploités 2018	2'880	1'750	4'630

8.2 Immeubles non exploités 2017

	Lausanne	Berne	Total
Coûts d'acquisition 1.1.17	3'274	2'000	5'274
Recettes	14	0	14
Dépenses	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.17	3'288	2'000	5'288
Amortissements cumulés 1.1.17	- 243	- 150	- 393
Recettes	- 82	- 50	- 132
Dépenses	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.17	- 325	- 200	- 525
Total Immeubles non exploités 2017	2'963	1'800	4'763

9.1 Autres immobilisations corporelles 2018

L'installation solaire sur le toit du Secrétariat central à Bâle a été financée en 2003 conjointement avec Pro Natura Bâle. Les coûts de réalisation s'élevaient à kCHF 278 après déduction des subventions obtenues. La quote-part de l'Association centrale s'est élevée à kCHF 139. Cette quote-part fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 20 ans. La durée d'amortissement de 20 ans est prescrite par les services industriels de Bâle-Ville qui rachètent l'électricité produite de manière à couvrir les coûts.

Le mobilier et les appareils sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite des réévaluations nécessaires. On se base sur une durée d'utilisation de 10 ans, de 3 ans pour les appareils informatiques et un véhicule électrique d'occasion à Aletsch et de 10 ans pour la banque de données des membres.

	Installation solaire	Mobilier et Bureautique	Informatique Véhicule	Membres Banque de données	Total
Coûts d'acquisition 1.1.18	139	703	246	246	1'334
Recettes	-	363	99	-	462
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.18	139	1'066	345	246	1'796
Amortissements cumulés 1.1.18	- 97	- 336	- 101	- 213	- 748
Recettes	- 7	- 101	- 98	- 24	- 230
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.18	- 104	- 438	- 199	- 238	- 979
Total Autres immobilisations corporelles 2018	35	628	146	8	817

9.2 Autres immobilisations corporelles 2017

	Installation solaire	Mobilier et Bureautique	Informatique Véhicule	Membres Banque de données	Total
Coûts d'acquisition 1.1.17	139	633	83	246	1'101
Recettes	-	70	163	-	233
Dépenses	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 31.12.17	139	703	246	246	1'334
Amortissements cumulés 1.1.17	- 90	- 258	- 19	- 189	- 556
Recettes	-7	- 77	- 82	- 24	- 190
Dépenses	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés 31.12.17	- 97	- 336	- 101	- 213	- 746
Total Autres immobilisations corporelles 2017	42	368	145	33	588

10. Créditeurs

Les créances de tiers sont inscrites à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2018
Fournisseurs et TVA	539	474
Créditeurs assurances sociales	39	36
Sections Pro Natura (comptes courants)	898	616
Total	1'476	1'126

11. Provisions

Heures supplémentaires et crédits vacances des collaborateurs au Secrétariat central à la fin de l'année.

Valeur comptable au 1.1.2017	400
Dissolution 2017	116
Valeur comptable au 31.12.17	284
Formation 2018	11
Valeur comptable 31.12.2018	295

12. Dons affectés à des fins spécifiques

Les 2,7 millions de dons affectés à des fins spécifiques en 2018 étaient nettement inférieurs à ceux de l'année précédente, mais se situent toutefois dans la moyenne à long terme. En 2017, nous avons reçu un don unique plus élevé lié à des fins spécifiques, qui a donc eu une répercussion positive sur l'exercice. Cette année, nous n'avons pas bénéficié d'un tel apport financier.

13. Legs

En 2018, nous avons reçu des legs pour un total de kCHF 2'950, dont kCHF 176 avec affectation à des fins spécifiques. Cette valeur correspond quasiment à celle de l'année précédente. Les legs et les dons sont comptabilisés à réception du paiement.

14. Cotisations des membres

Suite au succès continu de l'action porte-à-porte, les recettes des cotisations des membres ont augmenté de 13,5%.

15. Charges de personnel

Pro Natura dispose d'un système salarial équitable. La différence entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé est de 1 sur 2. Les 7 membres de la Direction (au total 600% de poste) gagnent en moyenne CHF 862'019 brut par an.

Les membres du Comité central travaillent bénévolement. Compte tenu de la charge de travail importante, la présidente perçoit un dédommagement forfaitaire de CHF 12'000.– par an. Les membres du Comité central se font rembourser leurs frais de voyage, nuitées et autres menues dépenses. Les 11 membres du Comité central ont travaillé bénévolement au total env. 1'200 heures pour Pro Natura, auxquelles s'ajoutent env. 1'500 heures des délégués qui travaillent également bénévolement. Dans le cadre des missions actives de Pro Natura, les bénévoles ont fourni au total 7'920 heures de travail dans les réserves naturelles en sus des 5'330 heures faites à l'échelle nationale par les groupes de jeunesse (Conseil des jeunes, formation des guides de groupe de protection de la nature, Ecotopia).

En moyenne annuelle, le Secrétariat central a occupé 111,30 personnes pour 77,8 postes à plein temps, dont 72,1 à Bâle, 26,4 sur le site de Champ-Pittet et 12,7 au Centre d'Aletsch. (2017: 104,80 personnes pour 74,9 postes à plein temps).

	2017	2018
Charges de personnel pour les sections	369	353
Charges de personnel pour les projets	6'802	7'061
Charges de personnel pour la collecte de fonds et le marketing	494	483
Charges de personnel pour l'administration	1'355	1'427
Total Charges de personnel	9'020	9'324

16. Frais d'exploitation

	2017	2018
Péréquation financière sections	3'400	3'600
Part des cotisations membres aux sections	1'173	1'243
Part des projets aux sections	1'153	1'193
Charges pour les réserves naturelles	652	702
Autres frais d'exploitation	4'670	4'573
Charges pour collecte de fonds et marketing	6'330	6'084
Dépenses administratives	517	482
Total Frais d'exploitation	17'895	17'877

17. Amortissements (cf. points 7-9)

18. Charges des prestations

Conformément à la méthode ZEWO pour l'évaluation de la structure des coûts des organisations d'utilité publique, les charges des prestations sont divisées en charges de projet et dépenses administratives. Les dépenses administratives comprennent également les charges pour la recherche de fonds (fundraising). En raison des activités toujours aussi importantes pour la recherche de fonds, la charge administrative reste au niveau de celle de l'année précédente. Les frais pour la vente de l'Ecu d'or ne sont pas compris.

	Dépenses Projets	Dépenses administratives	Total
Charges de personnel	7'414	1'910	9'324
Frais d'exploitation y c. amortissements	11'933	6'566	18'499
Total	19'347	8'476	27'823

19. Résultat financier et activités annexes

En raison de la mauvaise année boursière, le succès financier de l'année dernière a été neutralisé. Avec kCHF -1'495, les recettes des titres ont été très négatives. Il faut remarquer à cet égard qu'il s'agit de pertes comptables non réalisées qui pourront à nouveau être compensées avec une meilleure évolution du marché. En 2018, un prêt fiduciaire a été extrait de la comptabilité alors qu'il n'a pas été remboursé. Ce manque est déjà connu depuis 2015. Cette même année, un ducroire a été créé ; il est désormais liquidé. Toute cette procédure présente ainsi un bilan neutre en 2018.

Le résultat financier est composé comme suit :

	2017	2018
Recettes de titres et immobilisations financières	1'224	- 1'495
Correction de valeur de prêts fiduciaires	0	0
Recettes nettes d'immeubles non exploités	195	210
Bénéfices sur les titres et immobilisations financières	251	32
Taxes et frais bancaires, intérêts négatifs	- 125	- 134
Pertes sur les cours et les titres	- 28	- 135
Total Résultat financier	1'517	- 1'522

	2017	2018
Autres produits	73	50
Autres charges	- 26	- 19
Total Activités annexes	47	31

Autres indications relatives au bilan / Ne font pas partie du bilan :

A) Actifs sans usufruit

Au décès de l'usufruitière, les valeurs seront transférées à Pro Natura.

	Cours au 31.12.2017	Cours au 31.12.2018
Llegs de 1999 (portefeuille de titres)	7'709	6'835
Total	7'709	6'835

B) Fonds administrés par des tiers

Il n'existe actuellement aucun fonds administré par des tiers.

C) Ecu d'or

Conjointement avec Patrimoine suisse, Pro Natura participe à la vente de l'Ecu d'or. Notre quote-part de gain figure dans le bilan et dans le compte d'exploitation. Les comptes annuels détaillés séparés de l'Ecu d'or peuvent être demandés auprès du Bureau de l'Ecu d'or : Talerbüro, Seefeldstrasse 5a, Case postale, 8032 Zurich, tél. 044 262 30 86, courriel : info@schoggitaler.ch

D) Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'existe à notre connaissance aucun événement postérieur à la date du bilan de nature à influencer les comptes 2018. Le 5 avril 2019, le Comité central va approuver l'exercice à l'attention de l'Assemblée des délégués, qui l'aprouvera le 4 mai 2019.

Autres indications relatives au compte d'exploitation

A) Prévoyance du personnel

Les collaborateurs de Pro Natura sont assurés auprès de la Fondation Abendrot contre les suites économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Il s'agit d'une fondation collective et d'un plan de prévoyance orienté vers la contribution, dans lequel les employeurs et les employés payent des contributions fixes. Les contributions d'employeur sont enregistrées effectivement dans la période dans laquelle elles surviennent. En 2018, il s'agissait de CHF 1'077'112 (2017: 992'579). Fin septembre 2018, le taux de recouvrement de la Caisse de pension était de 109,7%, celui à fin 2018 n'était pas encore connu au moment de la rédaction du rapport. Le recouvrement ne représente aucun profit économique pour l'entreprise. Les risques de décès et d'invalidité sont réassurés.

B) Comptabilisation brute des collectes de dons

Les collectes de dons sont comptabilisées selon le principe brut.